

LE COURRIER DES PORTS

Bulletin de l'association pour la Promotion des Ports de Granville

177, rue de la Fontaine – 50400 Granville
Courriel : appg.portsgranville@hotmail.com

Bulletin n° 68 – Septembre 2020

Imprimé par l'APPG – Bulletin périodique d'information à destination de ses adhérents

Assemblée Générale Ordinaire

L'assemblée générale ordinaire se tiendra le **Samedi 3 octobre 2020 à 18h**
salle des mariages, bâtiment Bazeilles, Haute-Ville (Granville)

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Ordre du jour

- Approbation du rapport d'activités 2019
- Approbation des comptes 2019
- Elections pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration
- Actions à entreprendre
- Questions diverses.

*Vous pouvez vous faire représenter par un membre de l'association en nous retournant, **au plus tard le 1^{er} octobre 2020**, le papillon « Pouvoir » ci-joint. Attention ! Il ne pourra être accepté que **trois pouvoirs par membre présent**. Les pouvoirs nominatifs ne sont pas transférables **sauf ceux libellés au nom des co-présidents**.*

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons accueillir que 40 personnes. Pour assister à l'AGO, [inscrivez-vous](mailto:appg.portsgranville@hotmail.com) au préalable auprès d'Alexandra par mail « appg.portsgranville@hotmail.com » ou par téléphone au 06 99 20 45 05 en indiquant le nombre de personnes présentes ainsi qu'un numéro de téléphone où vous joindre au cas où un nouveau protocole sanitaire nous obligerait à annuler.

Edito

De manière insidieuse depuis plusieurs années déjà, nous assistons à une appropriation touristique et commerciale des ports au détriment de la pêche et du commerce de fret sur qui, jusqu' à présent, reposait l'essentiel de l'activité de la ville. C'est pourtant bien sur cette économie issue de la mer et notamment de la pêche qu'historiquement la vie sociétale de l'agglomération granvillaise s'est développée.

Mais voilà, avec pour le moins la bienveillance de la CCI, sont apparues d'autres ambitions portées par le Département et quelques municipalités successives qui se sont inscrites dans les mêmes objectifs : une économie du tout tourisme saisonnier complétée de celle de résidents plus fortunés déconfinés des métropoles urbaines à l'heure de leur retraite.

Dès lors, après l'effondrement pour manque d'entretien des grues sur portique du quai sud et l'abandon de la grue Mohr, c'est bien l'absence de renouvellement de l'outillage public qui a été délibérément programmée. Simultanément, et encore avec la complicité de la municipalité de l'époque, le Département installait en lieu et place le village du Marité qui n'a d'intérêt que pour l'emplacement qu'il occupe. Cette « pseudo cité commerciale d'urgence » qui accueille épisodiquement quelques maigres boutiques sans aucun caractère maritime n'a été édifiée sur le quai d'Orléans que pour dissuader de tout autre usage.

Aujourd'hui, la néo économie du tout tourisme qui s'est développée avec la construction du port de plaisance et de l'affairisme immobilier a exclu progressivement de la ville ceux qui étaient les héritiers légitimes d'une société étroitement constituée autour des gens de mer.

Par sa volonté d'imposer son actuel projet sur le port seulement partagé par l'extraterrestre municipalité renvoyée à ses pénates par les électeurs granvillais, le Département outrepassa ses pouvoirs. Son chantage sous-entendu et déjà éculé du « c'est tout ou rien » est anti démocratique et ne sert que sa seule vision économique sans considération de ce que cela implique sur un plan sociétal pour la ville et le pays granvillais.

Le projet portuaire est bien un choix très politique. Le département n'a aucune légitimité à imposer le sien. Il ne garantit rien, il avance à vue dans la plus grande opacité.

Il est plus que jamais nécessaire de définir et mettre en œuvre un projet pour les ports, la ville et le territoire de Granville, ce projet doit émaner des populations avant tout autre acteur. Il faut qu'un débat public soit à nouveau organisé.

.../...

.../...

L'Association pour la promotion des ports de Granville est prête à y contribuer avec conviction et sincérité.



Activité de fret à Granville, début des années 80.

Revenir à l'essentiel

De manière presque continue, le Conseil départemental procède à de nouvelles annonces relatives à son projet pour les ports de Granville ; il distille de nouvelles informations, ou continue à en taire d'autres. Cette agitation nous contraint à examiner chaque nouvelle péripétie avec la plus grande attention pour tenter de deviner son impact à terme sur les ports de Granville.

A trop regarder ces fragments du projet pour les ports, nous perdons la vue d'ensemble. La question fondamentale - Que voulons-nous pour les ports de Granville ? – est comme occultée par 100 questions sur 100 détails.

La question fondamentale a deux aspects :

1. Quel modèle économique correspond le mieux à l'intérêt général à l'échelle de la Communauté de communes Granville Terre et mer ?
2. Ce modèle économique est-il en accord avec l'âme du port, avec le sentiment d'attachement des Granvillais à leur port ?

Quel modèle économique ?

S'il n'est pas avare de déclarations à la presse, le Conseil départemental refuse d'organiser un nouveau débat public sur ce sujet – le dernier a eu lieu sous la pression de l'APPG en 2006, une éternité pour ainsi dire.

En relisant l'ensemble des déclarations de la CCI, du Conseil départemental et de Mme Baudry, ex-maire de Granville, il apparaît que le modèle économique qui structure le projet du Département peut se résumer ainsi : il n'y a pas d'économie sans croissance et il n'y a pas de croissance sans extension.

Les vieilles recettes, surtout celles qui ont montré leur fragilité voire leur dangerosité, sont les mieux connues. Ce sont donc elles que l'on veut utiliser de préférence.

Le tout tourisme est une vieille recette qu'on veut appliquer à Granville. Pour assurer la croissance de cette économie touristique, on prévoit d'augmenter de 40 % les places offertes à la plaisance et pour en permettre l'extension, on met à mort le fret maritime, dans un premier temps. Dans un second temps, demain, on exilera les navires de pêche dans le Hérel agrandi pour laisser place dans le port à flot à la « grande plaisance », aux « navires d'exception », aux vedettes de transport de passagers. A ce régime, combien de temps Granville pourra-t-il être encore un des plus importants ports de pêche en France ?

Les ports de Granville deviendraient une carte postale qui ne vit plus que le temps de manifestations pittoresques. Pour *Les voiles de travail*, on fait appel à une association de Saint-Malo pour ébrouiller des morues achetées congelées en Norvège alors que depuis longtemps, les Granvillais n'arment plus à la morue. Simulacre aussi que le *Petit cabotage dans la Manche*, qui n'est qu'une aimable balade de quelques voiliers de plaisance alors que le Conseil départemental a signé l'arrêt de mort du cabotage à Granville. La *Nuit des soudeurs* n'alimente plus la créativité des artistes qui trouvaient leur inspiration et leur matière première dans les montagnes de ferraille du quai sud.

C'est comme si l'on tuait les activités pour mieux les patrimonialiser. Et, bien entendu, les vendre. .../...

.../...

.Le tourisme est un ogre.

L'économie touristique s'appuie la plupart du temps sur la vente d'un bien commun mobilisé gratuitement. A Granville, c'est Chausey qu'il s'agit de transformer en marchandise, quoiqu'il en coûte. Chausey n'est plus un bien commun aux Granvillais, un bien qui accueille tout un chacun pour peu qu'on en respecte le charme et la beauté.

La marchandisation de Chausey, au contraire, livre l'archipel à un tourisme prédateur qui piétine la végétation, déprime la qualité de l'eau, laboure l'estran et laisse sur place d'innombrables déchets.

Un petit film réalisé pour l'Office Français de la Biodiversité¹ prétend qu'à Chausey, on pratique une « plaisance durable ». C'est un pur mensonge. Le responsable du Conservatoire du Littoral donne en exemple l'action d'une association de plaisanciers qui rassemble une cinquantaine de personnes pour faire « des opérations » comme par exemple « nettoyer tous les ans le Sund ». Ces « plusieurs tonnes » de déchets ainsi ramassés par quelques bénévoles ne représentent qu'une petite partie de ce que les plaisanciers jettent par-dessus bord.

Qui plus est, ces opérations permettent de masquer une autre pollution, bien plus préoccupante : les nuages de coliformes fécaux rejetés par les embarcations de toutes sortes et qui mettent en péril la salubrité des huîtres, des moules et des palourdes élevées à Chausey. « *Un passage des eaux en zone B serait une catastrophe pour l'économie locale.* »

Si les autorités (État, Département, Commune) ne prennent pas des décisions fortes guidées par l'intérêt général et non pas par l'intérêt de quelques-uns, Chausey risque de ne plus être dans un avenir proche l'extraordinaire ressource pour la pêche et la conchyliculture qu'est aujourd'hui l'archipel.

« J'ai mal à mon port. »

La marchandisation touristique de Granville et de ses ports peu à peu gangrène toutes les activités, tous les secteurs.

Le tourisme est une activité saisonnière, en particulier sur nos côtes. Les emplois créés sont eux aussi saisonniers. Est-ce bien là le modèle économique qui nous convient ?

Voulons-nous vraiment que les quais, la rue du Port, la rue des Îles, la grande jetée connaissent une affluence estivale et soient quasi déserts le reste de l'année. Voulons-nous être la Belle au bois Dormant qui ne s'éveille chaque année qu'au baiser de juillet pour replonger dans le sommeil dès la fin août ?

Le tourisme est un ogre. Il dévore tout ce qu'il considère comme concurrent. Dans tous les ports où le tourisme domine, il n'a de cesse que d'éliminer les autres activités. La pêche se trouve souvent accusée de gêner les navires de plaisance et ceux utilisés à des fins commerciales (les NUC). En aout 2020, dans le port à flot, « *Les pontons vont ou étaient les vedettes de Jersey avec l'épi parallèle, suivies des vedettes de Jersey, devant ces pontons, laissant juste la place pour le petit caboteur de fret de Jersey. Sur le quai d'Orléans il y a le Marité. Il ne manque plus que les vedettes de Chausey. Après on nous dira qu'il n'y a plus de place.*

Ce soir, j'ai mal à mon port. Granville est devenu un Parc d'attractions avec sa grande roue et ses bateaux d'exception. »

Quel gâchis ! Il faudrait n'être ni marin ni Granvillais pour accepter que les ports soient mis à l'encan au seul bénéfice des opérateurs touristiques et des agents immobiliers.

Jean-François SEGUIN





**C'est avec tristesse que nous avons appris les décès de nos deux amis
Jean-Louis Monneron et Serge Binet,
membres de l'APPG.**



Jean-Louis Monneron est né à Royan le 2 novembre 1929. Il a été professeur d'histoire à Science Po, président du club de Granville et président de la ligue de voile de Normandie président de FFV 1984. Il fut le premier président de notre association, défenseur du nautisme à Granville et opposant à la fermeture du port de commerce et à son déplacement

Jean-Louis est décédé le 12 mars 2020 à l'âge de 90 ans.

Serge Binet est né à Saint-Pair sur mer le 19 août 1951. Il a travaillé pendant 12 ans chez Obertur et devient délégué du personnel CGT. Après un licenciement, il s'installe à son compte à Granville dans un commerce de bio, pendant 20 ans. Il adhère à l'APPG en 2015, et siège au conseil d'administration.

En 2017, de graves problèmes de santé se font jour et malgré une santé qui se dégrade il continue à vouloir assister aux débats sur le port, soucieux et amoureux qu'il était de sa région et de son environnement.

Pour oublier sa maladie et se « vider la tête » il partait, dès qu'il le pouvait pêcher à la bichette. Nous ne verrons plus sa « grande carcasse » déambuler sur la plage, accompagnée de son chien. La maladie en a décidé autrement.

Serge nous a quitté le 12 mars 2020 à l'âge de 68 ans.



**Notre association s'associe à la peine des deux familles.
Nous leur renouvelons nos sincères condoléances.**

***En raison de la crise sanitaire, nous avons pris du retard sur l'appel de cotisations.
Le non-règlement de la cotisation entraîne la perte du statut d'adhérent.
Nous vous remercions pour votre engagement et votre soutien.***

Bulletin d'adhésion APPG année 2020

- Adhésion individuelle : **15 €** - cotisation annuelle de base
- Adhésion couple : **20 €** - cotisation annuelle de base
- Don de soutien : € (un reçu fiscal vous sera adressé)

Chèque à libeller à l'ordre de : 'APPG et à retourner à APPG, 177 rue de la Fontaine, 50400 Granville

M. Mme Nom Prénom

M. Mme Nom Prénom (si couple)

Adresse

Code postal Ville Pays

Téléphone Mail

Le/...../ 2020

Signature (s)